

## Conseil communal

Décisions du conseil du 10 juin 2015

---

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
  - Le garage Daytona par M. Jean-Yves Dayer pour la pose d'enseignes en façades sud et ouest du bâtiment, au lieu-dit : « Pelette »
  - M. et Mme Johann et Gaëlle Andrey pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale au lieu-dit : « La Fin (Euseigne) »
  - M. Augustin Gauye pour la démolition, le déplacement et la transformation d'un chalet ainsi que l'aménagement d'un accès au lieu-dit : « Le Baudifaye »
  
- Le conseil décide de mandater le BEG SA pour effectuer le suivi des mesures dans les forages existants de la zone de dangers géologiques des Masses et d'assurer les mesures de suivi en 2016. Ces éléments seront subventionnés dans le cadre du projet de détail du glissement des Masses.
  
- Le conseil adjuge l'extension du contrat de maintenance du système de gestion de l'eau potable au système de gestion des eaux usées à la société Rittmeyer SA

ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.